



La Ville de Trois-Rivières offre des services à une population de plus de 135 000 citoyens. Ville historique et universitaire, elle est la capitale administrative de la Mauricie.

Nous cherchons présentement à combler un poste d' :

SPÉCIALISTE EN ÉVALUATION
DIRECTION DE L'ÉVALUATION
(Poste syndiqué, PERMANENT, col blanc)
Concours 2016-004-A

Sous l'autorité de l'évaluateur(trice) agréé(e), la personne titulaire du poste travaille en étroite collaboration avec le personnel-cadre du service en les aidant à accomplir toutes les tâches nécessaires afin d'établir la juste valeur foncière des immeubles à évaluer. Elle suit globalement l'analyse du marché immobilier et en détermine périodiquement les tendances générales afin d'établir les tendances qui serviront de guides à la préparation des rôles d'évaluation; peut être appelée à réviser des normes, des méthodes et des systèmes; participe au contrôle de la qualité du rôle d'évaluation et aux extractions des données provenant de ce dernier; agit à titre de témoin expert devant les tribunaux et les cours de justice; est appelée à formuler des opinions motivées sur la valeur de biens aux fins de l'application de la loi et aux fins d'activités immobilières diverses; effectue toute autre tâche connexe confiée par son supérieur immédiat.

Qualifications

Bacc. en administration - gestion urbaine et immobilière;
Quatre années d'expérience dans les attributions;
Être membre de l'Ordre des évaluateurs agréés du Québec.

Habilités requises

Très bonne connaissance de la législation et de la réglementation ainsi que des méthodes et des techniques relatives à l'évaluation foncière;
Capacité à travailler de façon créative dans un environnement informatisé de la suite Office et avec les logiciels propres au secteur d'activités;
Sens stratégique et esprit de décision;
Rigueur, capacité d'analyse et de synthèse;
Innovation, initiative, autonomie et dynamisme;
Excellente communication verbale et écrite;
Facilité à travailler en équipe;
Capacité d'adaptation aux nouveautés;
Gestion efficace de la relation avec la clientèle.

Les avantages sociaux sont établis selon la convention collective de travail des employés cols blancs de la Ville de Trois-Rivières. Le taux horaire à l'entrée en fonction est de 25,70 \$.

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son curriculum vitae avant le 28 février 2016 à 16 h 30, **en spécifiant le numéro de concours** (dans l'objet) :

par courriel à : ressourceshumaines@v3r.net

**par la poste à : Ville de Trois-Rivières, Direction des ressources humaines,
Concours 2016-004-A
C.P. 368, Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3**

Nous remercions de leur intérêt toutes les personnes qui soumettront leur candidature, cependant, **nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.**

Nous nous réservons le droit de faire passer des tests dans le cadre de l'évaluation des candidatures.

La Ville de Trois-Rivières applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leurs candidatures.